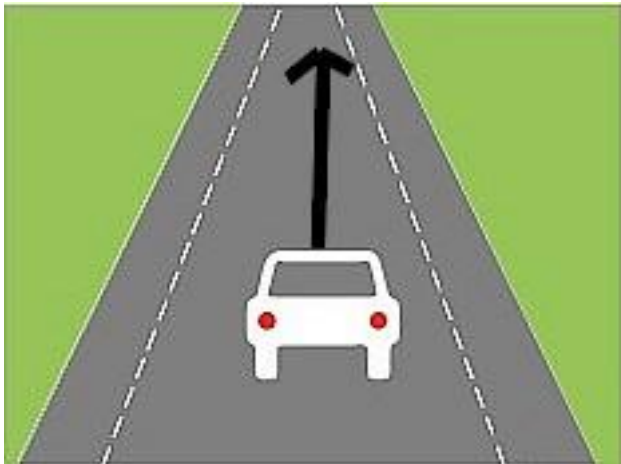


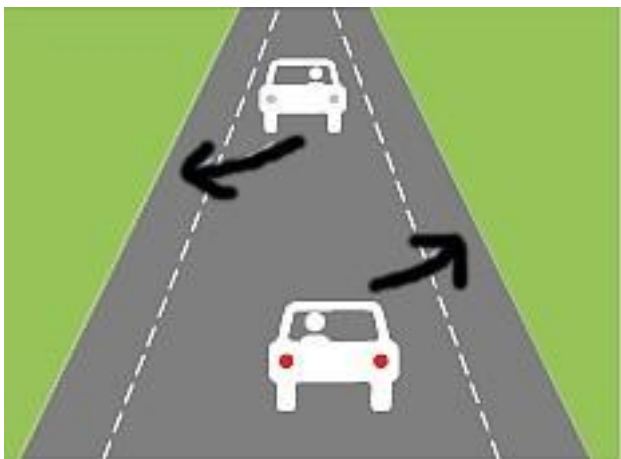
Rue de la Teillère : nouveau marquage au sol

Comment circuler sur cette chaussée à voie centrale banalisée?



1. Aucun véhicule ne se présente en face et la route est dégagée :

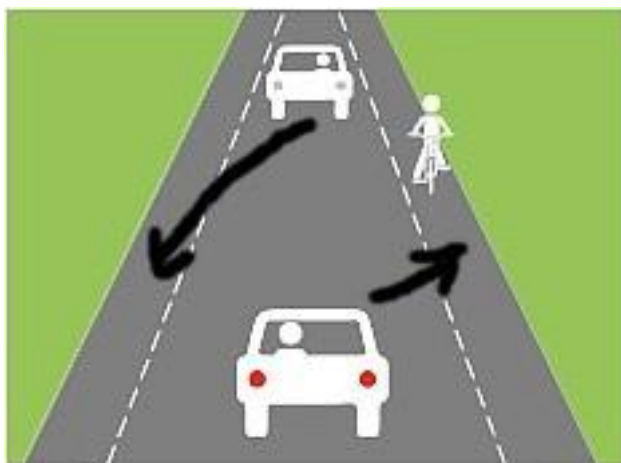
Je circule sur la partie centrale de la chaussée.



2. Un véhicule se présente dans le sens opposé :

Je vérifie qu'il n'y a pas de cycliste ou de piéton sur la chaussée et je me déporte sur la droite pour croiser le véhicule.

L'automobiliste en sens inverse procède de même.



3. Un cycliste circule à droite sur la chaussée et un véhicule se présente dans le sens opposé :

Je me déporte sur la droite derrière le cycliste, en maintenant une distance de sécurité adaptée.

Je dépasse le cycliste une fois l'autre véhicule croisé.